



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des membres du Comité directeur
Rochefort, le 21 décembre 2016**

Excusés : Michel ARMENGOL – Vivian ROUX

Ordre du jour : Selon convocation

La Trésorière rappelle que le budget 2016 est en équilibre et très satisfaisant au niveau du bilan. Valérie propose un budget prévisionnel de + 1 300 € pour 2017 par rapport à l'année dernière. Les dépenses ont été moins élevées car il n'y a pas eu de salaire pour l'ADS et moins de déplacements à régler en 2016 et il en sera de même pour 2017.

Le CD a acheté un chronotir. Geneviève propose d'acheter un télémètre et un support d'arc pour Jérôme et Roland pour faire les réglages.

La Présidente rend compte de son rendez-vous avec la Direction de la Jeunesse et Sport pour faire le bilan annuel. Il lui est demandé dans le cadre du développement de faire des actions « sport et santé », de « féminisation » et « d'accès aux sports ». Geneviève demande une subvention 2017 au CNDS de même hauteur que l'année dernière. Le CD va embaucher Roland Riou en 2017 mais ne lui versera pas de salaire. Pour information, le CNDS alloue 4 000 € par an pendant 3 ans pour un nouvel emploi salarié. Pour 2018 le CD va préparer un dossier.

Geneviève demande à la Secrétaire d'inviter à l'AG Alain Ciecierski de Poitiers qui intervient sur Jonzac et Aulnay en tant qu'entraîneur. Alain est en formation DEJEPS avec Roland Riou.

Bilan de la commission sportive :

Jérôme Pitor observe que les 2 stages (Toussaint et Cheusses) se sont bien déroulés, mais difficultés pour remplir ces stages. Il propose d'inviter les Présidents de Club, par courrier, pour leur demander quels sont les jeunes qui pourraient être concernés dans leur club. En raison du coût financier, il est souhaitable que ces stages soient complets.

Podiums nationaux et internationaux :

Le bureau décide de faire une grille pour motiver et récompenser les archers qui font un podium lors des compétitions nationales et internationales.

| | | | |
|--|----------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Championnat d'Europe : | Titre : 850 € titre | Podium : 600 € | |
| Championnat du Monde : | Titre : 1 250 € | Podium : 1 000 € | |
| Jeux Olympiques : | Titre : 1 500 € | Podium : 1 250 € | Participation : 1 000 € |
| Championnat de France : | Titre : 450 € titre | Podium : 200 € | |
| Equipe D1 et D2 : | Titre : 450 €/archer | Podium : 200 €/archer | Participation : 300 € pour l'équipe |
| Sélection Equipe de France pour compétitions internationales : 1 000 € (si pas de médaille, sinon voir tarifs ci-dessus) | | | |

A noter que ces primes seront versées en fonction des disponibilités financières du CD.

Site Internet :

Donation Martineau propose un changement de serveur, celui actuel n'est plus adapté et manque de capacité.

Challenge « poussins » : Il n'y a que Périgny qui est intéressé.

Roland Riou :

Ses projets 2017 : interventions à Surgères et Rochefort, poursuite de sa formation. Il a reçu la liste pour le périscolaire. Il interviendra dans 2 écoles à partir du 5 janvier 2017.

Roland demande s'il est possible d'acheter des flèches pour un montant de 180 € environ et 6 jeux de branches 66 pouces.

Michel Grosjean informe les membres présents que des stages « sports été » sont proposés pendant 3 semaines et demandent des entraîneurs 2 notamment. Ces stages ont été remis au goût du jour. Il y a plein d'activités proposées avec ajouts de cours de langues et de tir à l'arc. Le CD avait participé à ces stages il y a 3 ans environs. Geneviève propose de diriger les organisateurs vers les clubs.

Réfléchir aux actions 2018 qui pourraient être confiées à Roland Riou.

Questions diverses :

- Planchers : Le CD les maintient lorsqu'il n'y a pas de phases finales. Il n'y a pas d'urgence à les changer.
- La France remet en place l'autorisation de sortie du territoire.
- TNJ : Que fait-on ? Roland indique que la région ne fait rien. Ce sont les gros clubs qui emmènent les jeunes (Boé et Lescarre seulement).
Geneviève décide que le CD va les emmener, 4 jeunes sont concernés à ce jour.
Roland précise qu'il peut les emmener en mai et juin mais en avril ne pourra que les ramener. Il faut voir les personnes qui pourraient être intéressées : 1 encadrant pour les 4 jeunes.
- Statuts : intégrer les jeunes de 16 ans dans les statuts : droit de vote et d'intégration dans le bureau

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund